

Dynamique des tiers-lieux en Europe

Étude exploratoire

RAPPORT D'ÉTUDE

Mai 2023

N° NOVA : 22-TV-0337

Produit conçu avec le système de management
de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, premier établissement à pilotage partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il est présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 500 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans **6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.**

Site web : www.cerema.fr

Dynamique des tiers-lieux en Europe

Étude exploratoire

Partenaires : ANCT - CEREMA

Auteur : CEREMA

Responsable du rapport

Sophie Houzet – Département ADET – Unité MVTI
Tél. : +33(0)6 84 88 13 33
Courrier : sophie.houzet@cerema.fr
Direction Territoires et Villes – 2 rue Antoine Charial 69003 Lyon

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
Rapport d'analyse des Tiers-Lieux en Europe avec entretiens	16/03/2023	Le document serait plus facile à lire en étant scindé en une partie rapport et une partie entretiens
Rapport d'analyse des Tiers-Lieux en Europe	30/04/2023	Rapport 31 pages
Annexe : Synthèse des 15 entretiens	30/04/2023	Entretiens 72 pages

Nom	Service	Rôle	Date	Visa
Sophie Houzet	TV/ADET/MVTI	Auteur	16/03/23	
Marie-Laure Papaix	TV/ADET/MVTI	Auteur		
Géraldine Geoffroy	TV/ADET/MVTI	Auteur		
Olivier Bachelard	DTerCE/DTT/APTT	Contributeur		
Laurine Rude	TV/ADET/MVTI	Contributeur		
Caroline Chassagne	TV/ADET/MVTI	Relecteur	24/03/2023	
Marc Laget	ANCT	Relecteur	27/03/2023	

Résumé de l'étude

L'ANCT et le Cerema ont collaboré ensemble car ils souhaitent co-construire une analyse transnationale de la réalité des tiers-lieux, à la fois pour partager des bonnes pratiques et pour mieux mobiliser les financements publics nécessaires au déploiement des actions conduites par les tiers-lieux en France et en Europe suivant un modèle économique hybride qui associe prestations marchandes et activités d'intérêt général.

Ces dynamiques de tiers-lieux apparaissent sous des formes très variées dans les différents pays européens. La réalisation d'une étude comparative des tiers-lieux en Europe permet d'identifier à la fois les dynamiques de réseaux, mais aussi les dynamiques de tiers-lieux locaux, d'en extraire les tendances, les similitudes et les différences par rapport à la France.

Après une première phase d'identification de tiers-lieux emblématiques en Europe, notre travail a eu pour objet de poursuivre cet inventaire, et de conduire une analyse comparative de la situation des tiers-lieux au travers d'entretiens destinés à mieux connaître les dynamiques à l'échelle européenne, en particulier sur trois thèmes prioritaires : l'appropriation des droits culturels, la citoyenneté active et la relocalisation de systèmes de production ; avec un fil conducteur unique : la relation entre les lieux, les réseaux de lieu et les politiques publiques, les institutions.

6 mots clés à retenir de l'étude

Tiers-Lieux	Réseaux de Tiers-Lieux
Europe	Communautés
Analyse exploratoire	Entretiens semi-directifs

Statut de communication de l'étude

- Accès libre : document accessible au public sur internet
- Accès restreint : document accessible uniquement aux agents du Cerema
- Accès confidentiel : document non accessible

Cette étude est capitalisée sur la plateforme documentaire [CeremaDoc](https://doc.cerema.fr/depot-rapport.aspx), via le dépôt de document : <https://doc.cerema.fr/depot-rapport.aspx>

Contexte et objet de l'étude

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a co-financé la réalisation par le Cerema d'un benchmark et d'une analyse des dynamiques de tiers-lieux en Europe. Cette mission s'inscrit dans le cadre du programme gouvernemental « Nouveaux lieux, nouveaux liens¹ » dont l'objectif est de repérer et accompagner des acteurs locaux et régionaux capables de soutenir le déploiement de cette multitude d'initiatives locales portées par des communautés engagées autour de défis identifiés par les acteurs, sur les territoires.

L'ANCT a créé un Comité de pilotage, composé de représentants de l'ANCT, de France Tiers-Lieux, du Réseau français des Fab Labs et de Régions de France, ainsi qu'un comité d'animation composé des mêmes membres, et de représentants de tiers-lieux provenant de dix pays européens, de représentants des ministères et organismes nationaux français agissant dans les domaines concernés, de fabriques de territoire déjà engagées dans des projets européens. L'objectif est d'organiser une rencontre visant à identifier les enjeux et les perspectives du développement des tiers-lieux en Europe, en s'appuyant notamment sur les éléments présentés par les analyses comparatives élaborées par "Pour la Solidarité", think and do tank établi à Bruxelles, et par le Cerema. Cet événement aura lieu en juin 2023, à Montpellier.

La définition de tiers-lieux proposée dans le cadre des travaux du Comité d'animation est la suivante :

Les tiers-lieux sont des espaces d'innovation sociale construits autour d'une communauté d'utilisateurs recherchant une gouvernance partagée, en réponse à des défis identifiés, notamment dans les domaines des transitions écologique, numérique, alimentaire, citoyenne, du travail, des mobilités ou de la santé.

En complément et de façon optionnelle, les tiers-lieux peuvent :

- Proposer une large palette d'outils et de services ;
- Créer et utiliser des communs, proposer des ressources partagées et concevoir des solutions d'investissement collectif ;
- Fonctionner sur un modèle économique hybride ;
- Formaliser un rayonnement territorial ou en réseau de leurs activités.

La dynamique française est bien connue et développée grâce au Groupement d'Intérêt Public France Tiers-Lieux, et à l'Association Nationale des Tiers-Lieux qui est l'association de représentation des tiers-lieux et des réseaux intercommunaux, départementaux, régionaux. Le rapport « Nos territoires en actions » publié en 2021, reflète la dynamique des Tiers-Lieux au Niveau national <https://francetierslieux.fr/rapport-tiers-lieux-2021/>

¹ « Nouveaux lieux, nouveaux liens », <https://tierslieux.anct.gouv.fr/fr/accueil>

SOMMAIRE

1 – Résultats de l’analyse des travaux de recherche	12
1.1 Documentation mobilisée	12
1.2 Analyse et enseignements	14
1.2.1 Un essor des Tiers-Lieux à l’échelle internationale	14
1.2.2 Tiers-lieux et espaces de coworking : une contribution inégale au développement de l’innovation et de l’économie territoriale, le rôle de la puissance publique en question	14
1.2.3 Tiers-lieux culturels et « urbains » : un rôle à jouer dans la fabrique de la ville, une politique d’ensemble encore à construire	16
1.3 Pour la suite	18
2 Résultats du Benchmark à l’échelle européenne	19
2.1 Liste des entretiens réalisés et leurs spécificités	19
2.2 Répartition géographique des entretiens réalisés	23
3 Analyse de la dynamique des Tiers-Lieux.....	24
3.1 Des invariants pour les tiers-lieux et leurs réseaux	24
3.1.1 Lieux physiques, lieux « plateformes », lieux changeants.....	24
3.1.2 Plus qu’un lieu : une dynamique communautaire – community-empowerment –	24
3.1.3 Dynamique entrepreneuriale forte et valeurs transcendantes	26
3.2 Les politiques publiques souhaitées par les tiers-lieux.....	26
3.2.1 Côté financements.....	26
3.2.2 Côté stratégie	27
3.2.3 Des postures différentes face aux pouvoirs publics	27
4 Recommandations pour les futures politiques Publiques.....	29
4.1 De nouvelles postures souhaitables.....	29
4.2 Une modèle économique hybride.....	29
4.3 Des signaux faibles”, ou caractéristiques nouvelles à prendre en considération	30
5 Table des FIGURES.....	35
6 Table des SYNTHÈSES DES ENTRETIENS	35

Introduction

Afin de pouvoir comparer les dynamiques européennes avec la tendance française, quelques extraits du rapport de France Tiers-Lieux “Nos territoires en action”, ainsi que le témoignage du Tuba à Lyon sont partagés en introduction.

Le modèle économique des tiers-lieux en France est hybride et repose sur la vente de prestations diverses, assorties de subventions publiques situées entre 1/3 et la moitié des revenus d’activités. Les collectivités et les acteurs de l’animation locale (tourisme, culture, ...) sont les plus impliqués. Le modèle associatif prédomine. C’est ce que traduisent les schémas ci-dessous.

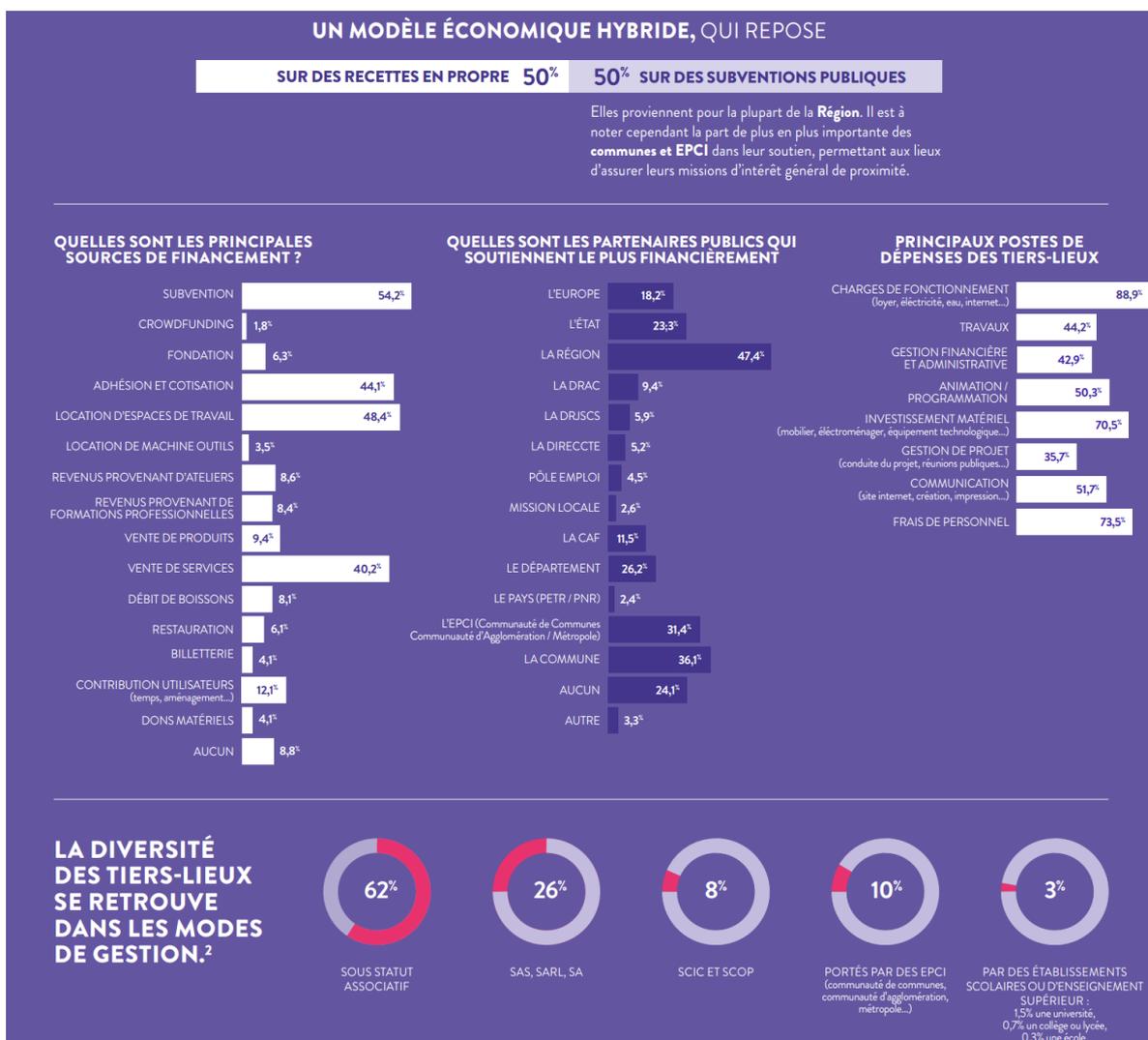
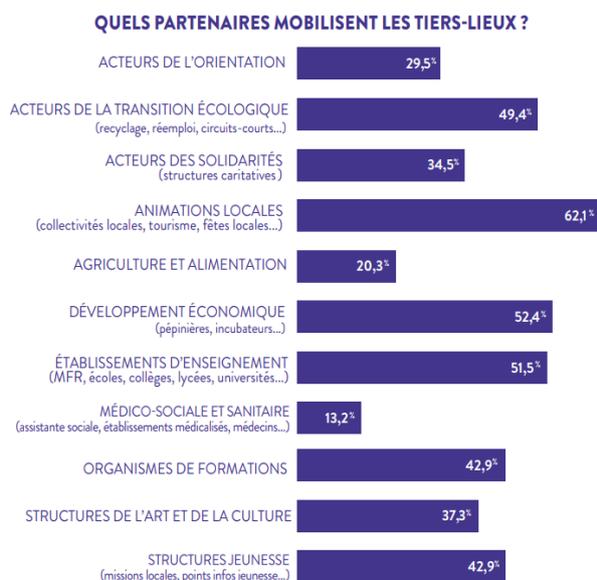


Figure 1 : Modèle économique et modes de gestion en France

Source : Nos territoires en action, rapport d'activité 2021, France Tiers-Lieux

POUR 62% DES TIERS-LIEUX, LES COLLECTIVITÉS, ET LES ACTEURS DE L'ANIMATION LOCALE SONT LES PLUS IMPLIQUÉS, À LEURS CÔTÉS.



TÉMOIN DE LEUR RÔLE DANS L'APPRENTISSAGE ET LA TRANSMISSION, 51% DES TIERS-LIEUX ONT DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT MOBILISÉS À LEURS CÔTÉS ET 43% DES STRUCTURES JEUNESSES.

LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES PUBLICS SONT PAR AILLEURS POUR LA PLUPART BIEN ÉTABLIES, 39% DES TIERS-LIEUX DÉCLARENT "DES RELATIONS QUI DURENT".

QUELLE INTENSITÉ DE RELATION LES TIERS-LIEUX ONT-ILS AVEC LEURS PARTENAIRES PUBLICS (COLLECTIVITÉS ET SERVICES DÉCONCENTRÉS) ?

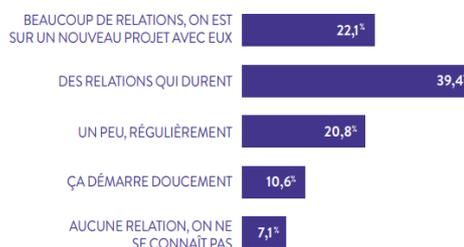


Figure 2 : Diversité des acteurs mobilisés par les tiers-lieux

Source : Nos territoires en action, [rapport d'activité 2021](#), France Tiers-Lieux

Frédéric Lecoin, Directeur du TUBA considère que tous les Tiers-Lieux ont une dimension politique, car ils suppléent un certain nombre de fonctions comme la fermeture de guichets de poste, de transports, de services publics et assurent une médiation numérique qui n'est jamais valorisée. « *Les Tiers-Lieux ont fait leur preuve, ils fédèrent des acteurs des citoyens privés, et sont engagés dans de multiples actions d'intérêt général.* » Malgré cela, il constate que les changements politiques les fragilisent.

Il évoque aussi l'idée que les financements des Tiers-Lieux sont nombreux, mais qu'ils gagneraient à être « *plus libres* », orientés vers des actions déjà existantes, plutôt qu'accessibles majoritairement sous la forme d'appels à projets. Il souligne que les financements d'investissement restent essentiels et que la mise à disposition de locaux est un atout car le loyer et la masse salariale restent les postes de dépenses les plus importants. La limite réglementaire des 200 K€ d'aide est jugé trop limitante pour les Tiers-lieux de statut privé.

Au-delà de ces quelques constats pour la France, **qu'en est-il de la dynamique des Tiers-Lieux en Europe ?** C'est la question à laquelle cette étude exploratoire va tenter de répondre.

Méthodologie

Afin de pouvoir dégager des tendances à l'échelle européenne, **le Cerema a réalisé un benchmark européen de tiers lieux et des réseaux de tiers-lieux**. Ce travail a permis d'étoffer le premier recensement de Tiers-Lieux déjà réalisé par l'ANCT et ses partenaires. La méthodologie a reposé sur une recherche par mots-clés sur Internet, à l'échelle européenne, dans différentes langues puis par un premier approfondissement des activités des tiers-lieux et de leurs réseaux via leur site internet.

Une pré-sélection d'initiatives inspirantes de réseaux de Tiers-Lieux et de Tiers-lieux a été réalisée en collaboration avec l'ANCT, afin d'approfondir leur fonctionnement grâce à la réalisation d'une quinzaine d'entretiens.

Ces entretiens semi-directifs ont été menés avec deux questionnaires distincts, l'un pour les tiers-lieux, l'autre pour les réseaux de tiers-lieux (Annexe 16 et 17). Les entretiens ont été conduits entre décembre 2022 et février 2023.

Ces entretiens ont été complétés par des recherches documentaires, en particulier les articles de recherche qui apportent un premier regard sur les différences entre les tiers-lieux selon leur pays et sous différentes facettes.

Les travaux de recherche analysés sont issus de l'investigation de différentes sources documentaires (notamment HAL archives ouvertes, Cairn, Google Scholar et Journals.Openedition), sur les cinq dernières années (soit la période 2017-2022), recoupées avec les résultats de la recherche bibliographique du comité d'animation de l'étude présentées lors du séminaire de mars 2022.

Le parti pris a été de sélectionner les articles ou ouvrages :

- En langue française ou anglaise,
- Présentant des comparaisons et des exemples étrangers,
- Abordant notamment la question des relations entre les collectifs porteurs des projets de tiers lieux et les pouvoirs publics.

De l'ensemble de ces investigations, le Cerema et l'ANCT ont identifié des pratiques inspirantes pour les partager avec le Comité d'animation de l'étude dont certaines ont été intégrées à la programmation de l'événement organisé en juin 2023, qui a vocation à partager largement les retours d'expériences et les pratiques à l'échelle européenne.

1 – RESULTATS DE L'ANALYSE DES TRAVAUX DE RECHERCHE

Les éléments de comparaison avec la dynamique française reposent pour l'essentiel sur l'analyse du rapport de France Tiers Lieux. Ils s'appuient aussi sur deux numéros de la revue Thema, réalisés avec la contribution du Cerema pour le CGDD, pour leur analyse des relations entre initiatives citoyennes de transition et action publique, et sur les enseignements qui en sont tirés.

1.1 Documentation mobilisée

Analyse documentaire		
Gerhard Krauss, Diane-Gabrielle Tremblay (dir.)	Tiers-Lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs... / notes de lecture de M. Demaury et N. Richez-Battesti	Rennes, Québec, Presses universitaires de Rennes, Presses de l'université du Québec, col. « Espaces et territoires », 2020, 212 p., ISBN : 978-2-7535-7809-8.
Francesco Campagnari	Cultural heritage activation as inquiry by citizen-initiated cultural centres : the case of Nova Synagoga in Zilina, Slovakia	Università IUAV di Venezia, f.campagnari@stud.iuav.it
Gerhard Krauss	L'exemple des tiers-lieux du Bade-Wurtemberg : la puissance publique à la manœuvre ?	58ème colloque ASRDLF : Transitions, gouvernance territoriale et solidarités, Jun 2022, Rennes, France. halshs-03763712
Seth A. Williams, John R. Hipp	How great and how good ? : Third places, neighbor interaction, and cohesion in the neighborhood context. Seth A. Williams, John R. Hipp	Social Science Research, Volume 77, January 2019, Pages 68-78, https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2018.10.008
Raphaël Besson	Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines	Territoires en mouvement n° 34, 2017

Analyse documentaire

Raphaël Besson	Quelle politique européenne pour les tiers lieux méditerranéens ?	The Conversation, 21 mai 2018
Eve Ross	Tiers-Lieux dans les villes moyennes : l'exemple de villes moyennes dans la Grande Région et dans la banlieue d'Amsterdam	Interventions économiques n° 60, 2018
Christine Liefoghe	Le tiers lieu, objet transitionnel pour un monde en transformation	Observatoire des politiques culturelles 2018/2 n° 52
D.-G. Tremblay, A. Scaillerez	Coworking spaces : new places in business initiatives ?	Journal of innovation economics and management, 2020/1 n° 31
<i>Plaidoyers, rapports de réseaux</i>		
Bogen, P.	Business models profiling of cultural centres and performing arts organizations	Rapport, 2018, Sweden : Trans Europe Halles
Clara J. Reich	Exploring Placemaking and Sustainable Business Cases in Oslo	2020, Placemaking Europe, Anna Louise Bradley, Adam Curtis
Culture Action Europe, ENCC, IETM, TEH	Beyond the Urban: Contemporary Arts and Culture as Keys to a Sustainable and Cohesive Europe	Brussels, mars 2020
<i>(Presse reprenant travaux recherche)</i>		
Vianney Delourme	Il faut construire l'Europe des tiers lieux culturels	Enlarge your Paris
Mathieu Laurent	Les Tiers-Lieux, un nouveau modèle de travail en commun	La Croix 27 août 2021

Les travaux identifiés s'appuient sur des exemples allemands, slovaques, néerlandais, norvégiens, espagnols, de l'espace méditerranéen, ainsi que du Québec/Canada et des États-Unis.

Les tiers lieux étudiés sont divers en ce qui concerne leurs catégories et leurs objets : espaces de coworking (souvent), lieux culturels, associations de quartier, plus ponctuellement fablab ou hackerspaces. Tous ont en commun d'être incarnés dans des lieux physiques.

Les questionnements de recherche ont porté sur l'impact des tiers-lieux sur leurs territoires ; par exemple, sur leur influence sur la cohésion sociale et les relations de voisinage, notamment dans des contextes de pauvreté, ou encore sur les bénéfices pour le développement économique et l'emploi en zones rurales. Ils interrogent aussi les caractéristiques et effets de leur organisation et de leur fonctionnement, en analysant l'influence des trajectoires sociales de leurs fondateurs, la réalité de leurs dimensions collective et collaborative et leurs relations avec les pouvoirs publics.

1.2 Analyse et enseignements

Quels enseignements peut-on tirer de ces travaux, notamment en ce qui concerne les apports des tiers-lieux dans la fabrique des territoires, le positionnement possible des pouvoirs publics vis-à-vis de ces structures et le soutien qu'ils peuvent apporter à leur développement et à leur fonctionnement ?

1.2.1 Un essor des Tiers-Lieux à l'échelle internationale

On notera tout d'abord que la littérature confirme, à l'échelle européenne, l'essor des tiers lieux, notamment des espaces d'activité de type coworking ou d'espaces culturels, et de réseaux de tiers-lieux. En France, le rapport de France Tiers-Lieux comptait ainsi 1800 tiers-lieux en 2018, 2500 en 2021 et une perspective de 3500 en 2022.

En ce qui concerne les espaces de coworking dans les pays du bassin méditerranéen, le projet Coworkmed identifiait en 2018 plus de 320 espaces, notamment en Catalogne (Espagne), ainsi qu'en Italie, Grèce et Croatie, représentant alors 2,3 % des espaces de coworking à travers le monde (18.700 en 2018, 26.300 en 2020 selon le portail Statista).

Les lieux culturels, par exemple ceux issus de l'émergence de lieux artistiques expérimentaux dans les années 70-80, ont connu aussi un fort développement avec une importante ouverture dans les pays de l'Est depuis 40 ans, comme en témoigne le directeur du Plus Petit Cirque à Bagneux, un des fondateurs du réseau européen Caravan (réseau d'écoles de cirque à vocation sociale). Le phénomène d'émergence de tiers-lieux semble même désormais toucher des territoires restés un temps en dehors du mouvement, comme le montrent les travaux du G. Krauss dans le Bade-Württemberg en Allemagne.

1.2.2 Tiers-lieux et espaces de coworking : une contribution inégale au développement de l'innovation et de l'économie territoriale, le rôle de la puissance publique en question

Les espaces de co-working occupent une place importante dans la littérature identifiée. Ces espaces sont situés **“à la frontière de trois mondes”** : celui des pionniers dans la création de tiers-lieux, souvent animés par la culture du logiciel libre, celui de l'entreprise capitaliste ou de l'économie sociale et solidaire, et celui des politiques publiques » (Demaury, 2020) et ils recouvrent aujourd'hui des lieux aux objectifs divers, parfois hybrides, parfois à vocation principalement économique. Ils intéressent généralement fortement les pouvoirs publics, du fait de leur connexion avec le monde du travail, notamment dans des situations de transition ou de crise économique. Les attentes peuvent «se résumer en quatre mots-clés : télétravail, innovation, revitalisation, transformation » notamment pour des villes moyennes en déclin, des espaces ruraux éloignés des grandes métropoles ou des quartiers défavorisés (Liefoghe, 2018). Plusieurs articles interrogent la réalité de leurs apports en matière d'innovation, de

coopération et de développement territorial, et questionnent les modalités d'intervention des acteurs publics pour soutenir les tiers-lieux.

Ainsi, une enquête menée au Québec auprès du public particulier des entrepreneurs et salariés d'espaces de coworking conclut que, si ces tiers lieux présentent un indéniable intérêt en matière d'accès au savoir, à l'innovation, à la coopération, celui-ci ne se traduit pas automatiquement dans les faits (Tremblay, 2020). Il dépend de différents facteurs et des stratégies des fondateurs des tiers-lieux et des travailleurs eux-mêmes, comme la mobilisation de moyens financiers et humains, mais aussi le maintien d'une spécialisation professionnelle, des valeurs partagées, une animation du lieu, indispensable pour développer confiance et collaboration. Le contexte territorial apparaît aussi comme un élément différenciant.

Des travaux menés dans des villes moyennes de territoires en reconversion industrielle ou agricole, dans l'Est de la France et dans la banlieue d'Amsterdam, témoignent du mouvement de création de tiers-lieux, avec ou sans soutien initial de collectivités territoriales, et interrogent leur contribution au développement territorial.

Ces tiers-lieux accueillent un nombre non négligeable d'individus d'abord soucieux de créer leur emploi et motivés par le désir d'indépendance. Dotés de ressources assez faibles, inscrits dans des réseaux plutôt informels, ces espaces peinent aujourd'hui à s'inscrire dans une dynamique d'innovation. Leurs membres ont pour certains du mal à subvenir à leurs besoins et sont parfois contraints de s'inscrire dans un parcours de sélection à l'entrée pour intégrer un programme subventionné, au détriment du développement d'une logique collaborative et de l'innovation. Dans ces territoires, « le rôle de commanditaire des collectivités territoriales est fondamental, qu'elles agissent comme des entrepreneurs institutionnels ou comme des soutiens (financiers) » (Ross, 2018).

Sans apports en logistique immobilière ou en infrastructure tertiaire, et sans probablement les bénéfices d'une mise en réseau, la plupart n'auraient pu s'installer et perdurer. L'impact en matière d'innovation et sur la redynamisation du territoire reste aujourd'hui fragile, même si le nombre de diplômés du supérieur dans ces espaces peut sembler favorable pour des collectivités qui misent sur les nouvelles technologies.

Les recherches réalisées dans le nord de la France conduisent au même constat (Liefoghe, 2018). Si dans certains territoires, les tiers-lieux peuvent trouver un « marché » – au risque pour certains de perdre leur caractère initial alternatif – en revanche dans les villes industrielles en déclin, le soutien politique est primordial, que ces espaces soient d'initiatives privées ou de l'initiative d'une collectivité territoriale. Dans ce second cas, l'objectif des acteurs qui s'attachent à soutenir les tiers lieux (collectivités, mais parfois aussi CCI, voire entreprises privées) est généralement de contribuer à mailler le territoire, soutenir un projet urbain ou la revitalisation d'espaces ruraux. Le tiers-lieu est alors vu comme un « espace hybride susceptible de faciliter la transition des populations en difficultés, à commencer par les jeunes, vers des pratiques numériques, écologiques et solidaires ». Ce lien nécessaire aux pouvoirs publics suppose néanmoins, pour ne pas faire perdre au tiers-lieu sa dimension créatrice, « que le politique accepte l'expérimentation des tiers-lieux et dans les tiers-lieux ».

Des travaux menés dans des régions plus prospères, industrialisées, montrent inversement des relations plus distendues, en tout cas moins directes, avec les tiers-lieux. C'est le cas par exemple dans le Bade-Würtemberg, objet d'un travail de recherche récent qui a analysé notamment les origines des fondateurs de tiers-lieux (Krauss, 2022). Historiquement, ces espaces ont été le fruit d'initiatives individuelles, de salariés à la recherche de sens et d'autonomie, avec parfois en conséquence une forme d'entre-soi et de communautés fermées. Dans ce contexte, l'intervention de la puissance publique était peu attendue. Des évolutions récentes, couplées à une forte croissance du nombre de structures, ont contribué à inscrire davantage certains de ces lieux dans le système économique. Pour autant, et malgré un environnement institutionnel très riche, les politiques publiques se préoccupent peu des tiers-lieux, les autorités locales restant même parfois à l'écart sur leur propre territoire. Les interventions en faveur des tiers-lieux s'inscrivent dans le cadre de politiques fédérales ou régionales plus larges, souvent dans un objectif de développement de nouvelles technologies, qui orientent l'activité des tiers-lieux aux dépens d'une vision plus sociétale de ces espaces. Les subventions accordées sont

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Siège social : Cité des mobilités - 25 avenue François Mitterrand - CS 92 803 - 69674 Bron Cedex -

Tél. : +33 (0)4 72 14 30 30 – www.cerema.fr

fragmentées au détriment d'une politique de soutien globale, et les tiers-lieux sont vus davantage comme des outils parmi d'autres au service d'autres politiques. Pourtant, la diversité de ces espaces, liée aux profils de leurs fondateurs, avec des niveaux d'intégration différents dans le système économique, plaiderait pour s'appuyer davantage sur ces initiatives pour construire une réelle politique de tiers-lieux sur le territoire.

Il semble donc que, si un soutien des politiques publiques est souvent attendu et nécessaire (que le tiers-lieu soit d'initiative privée ou à l'initiative d'une collectivité), les enjeux et les modalités d'accompagnement ne sont pas similaires selon le contexte territorial, et les effets peuvent être plus ou moins favorables au développement de réels tiers-lieux porteurs d'innovation (technologique, mais aussi sociale) et de coopération. Le soutien, au-delà de la dimension humaine et financière, porte aussi sur l'outillage pour l'animation, le lien aux acteurs du territoire, la mise en réseau, tout en laissant la place à l'expérimentation. Les résultats de ces travaux rejoignent les constats du projet Coworkmed qui témoignait de nombreuses attentes en ce sens de la part des porteurs de projets – une structuration en réseau pour une meilleure mutualisation des ressources, davantage de visibilité, des méthodes pour mieux évaluer les externalités, l'ancrage des tiers-lieux dans leurs écosystèmes territoriaux.

1.2.3 Tiers-lieux culturels et « urbains » : un rôle à jouer dans la fabrique de la ville, une politique d'ensemble encore à construire

Les tiers lieux culturels ont aussi fait l'objet d'une attention particulière dans les travaux identifiés. Là aussi, certains travaux se sont attachés à mettre à l'épreuve les apports supposés des tiers-lieux. C'est le cas par exemple d'une étude réalisée à Los Angeles sur le lien entre les tiers-lieux, la cohésion et les interactions entre voisins (Williams, Hipp, 2019), qui réinterroge la définition fondatrice de tiers-lieux proposée par Oldenburg en 1989. Elle montre en l'occurrence que ce lien est effectif, mais uniquement pour un sous-ensemble de quartiers parmi les plus pauvres de la ville.

Le témoignage du directeur du Plus Petit Cirque du Monde à Bagneux vient affirmer l'importance de l'enracinement de tiers-lieux artistiques et culturels au cœur du quartier. Une démarche proactive est nécessaire pour rendre la culture réellement accessible, l'accès au lieu vraiment ouvert, et accompagner aussi les conséquences de la gentrification souvent associée à la revalorisation des espaces en friche (Besson, 2017) – non sans paradoxe par rapport aux objectifs du lieu.

Différents travaux de recherche se sont intéressés de fait aux centres culturels d'initiative citoyenne, à leur modèle économique et à leurs modalités d'intervention. C. Campagnari s'appuie ainsi sur la littérature de recherche portant sur les membres du réseau TEH, sur la littérature italienne et sur une étude de cas en Slovaquie. Il interroge l'action de ces centres au-delà de leurs murs, en matière d'intervention urbaine, et les processus d'institutionnalisation à l'œuvre. Le rapport du projet européen Creative Lenses, sur le modèle économique de tels centres culturels, montre ainsi que 92 % reçoivent aujourd'hui une subvention d'un État, d'une région ou d'un gouvernement local.

Mais les travaux de C. Campagnari sur le cas de la réappropriation et transformation d'une synagogue montrent que, alors que le centre culturel avait atteint une forme quasi institutionnalisée, le projet, "en tant que série de situations indéterminées, a conduit à une désinstitutionnalisation partielle et à l'émergence de nouveaux modes de fonctionnement, dans une dynamique de conflit créatif avec d'autres experts et professionnels". L'auteur fait l'hypothèse qu'entre des formes institutionnalisées et auto-organisées, un entre-deux émerge, notamment à certaines phases du projet.

Enfin, des travaux se sont intéressés plus spécifiquement aux tiers-lieux en lien avec la fabrique urbaine, en questionnant la juste place de la collectivité et les perspectives de mise en place d'une "politique urbaine des tiers-lieux". L'enjeu est de pouvoir s'inscrire dans une politique globale, face au caractère diffus des tiers-lieux, sans trop les "institutionnaliser". Outre l'accompagnement financier - réclamé par certains tiers-lieux lorsqu'ils pallient parfois l'intervention des pouvoirs publics - l'auteur souligne la nécessaire adaptation de l'action publique vers davantage de compétences d'animation, de co-production, de décloisonnement des services et d'acceptation du droit à l'erreur. Il appelle également à

introduire davantage de flexibilité au sein des outils et documents d'urbanisme en faveur d'un travail d'animation pour favoriser l'émergence de tiers lieux. Et de conclure :

“Il s'agit d'accompagner des dynamiques ascendantes à travers le développement d'outils numériques, de plateformes de mise en réseau, de politiques de gestion temporaire des espaces vacants ou encore le lancement d'appels à projets ouverts. L'enjeu consiste également à introduire une plus grande liberté pour les acteurs en charge de la conception urbaine et une plus grande capacité d'écoute des idées et des productions issues des usagers et des initiatives citoyennes” (Besson, 2017).

1.3 Pour la suite

La littérature parcourue reste partielle, portant sur des questions ciblées ou des recherches exploratoires menées à partir de quelques études de cas. Il est difficile à ce stade d'en tirer des éléments généraux sur les dynamiques nationales à l'œuvre dans d'autres pays européens, si ce n'est souligner l'essor du mouvement, la mise en réseau des tiers-lieux. On peut cependant souligner l'effort fait dans de nombreux articles récents pour analyser la réalité des tiers-lieux. On notera sur ce point de vue des analyses convergentes sur leurs conditions de fonctionnement, notamment, dans le cas des espaces de coworking, où la dynamique d'innovation sociale ou de collaboration qui n'est pas toujours automatique peut s'amoinrir selon le contexte territorial, social ou économique. Certains s'éloigneraient de la philosophie initiale du « logiciel libre », selon des articles de Krauss, Tremblay, de Liefoghe et de Ross. Il y a en effet, une grande diversité de tiers lieux ; certains restent "hybrides", d'autres rentrent dans une sorte de marché, pour d'autres encore, il peut y avoir un problème de financement qui limite l'innovation ou encore une tendance à l'entre-soi dans certains d'entre eux et des politiques qui poussent vers le technologique et moins vers la dimension sociétale (Krauss).

Un certain nombre de facteurs doivent être réunis pour innover, faire ensemble (un collectif, des valeurs, des besoins communs, ...), et des stratégies mises en œuvre, parmi lesquelles le positionnement et l'action des pouvoirs publics peut jouer un rôle important dans leur positionnement sur le territoire. Dans cette étude, nous nous sommes concentrés sur les tiers-lieux qui ont justement une forte capacité d'innovation et de collaboration, avec un impact local ou un impact en réseau.

Les travaux étudiés ici montrent que tout un continuum est possible entre des tiers-lieux « institutionnalisés » ou auto-organisés, et que ce statut peut varier aussi au cours de la « vie » du tiers-lieu. Les pouvoirs publics, outre des apports financiers et humains souvent attendus et nécessaires, ont aussi un rôle à jouer dans la mise en réseau des tiers lieux, dans leur inscription territoriale et l'intermédiation avec les acteurs socio-économiques du territoire, ou pour la prise en compte dans une politique urbaine d'ensemble. La condition est que les tiers-lieux trouvent leur juste place, en s'appuyant sur les initiatives à l'origine des tiers-lieux, en veillant à ne pas s'enfermer dans un cadre de financement ou de fonctionnement trop normatif, parfois trop technologique, et dans tous les cas, en s'attachant à préserver leur capacité d'expérimentation propre.

Le phénomène a sans doute besoin d'outils d'évaluation pour permettre d'en mesurer les impacts. Ces outils devraient être adaptés aux tiers-lieux (à l'esprit des tiers-lieux) : mesurer leurs performances économiques, mais aussi leurs impacts sociaux, territoriaux, urbains et environnementaux. L'évaluation ainsi recherchée pourrait mêler outils traditionnels, outils d'auto-évaluation et évaluation par les usagers des tiers-lieux. Ils permettent d'assurer une évaluation collective, ancrée dans le territoire, et d'objectiver non seulement les impacts directs, mais aussi les externalités positives des Tiers Lieux et leur place dans la société.

Un réseau de tiers-lieux a ainsi initié la rédaction d'un plaidoyer, qui illustre le besoin d'être reconnu à part entière dans le processus de création de nouvelles formes de reconnaissance et de partage de la culture, comme ingrédient indispensable à la cohésion dans la société.

<https://encc.eu/resources/database/beyond-urban-contemporary-arts-and-culture-keys-sustainable-and-cohesive-europe>

Il convient de souligner une différence entre les travaux de recherche et les résultats des entretiens, qui porte sur la motivation à l'initiative de la création du Tiers-lieux. Les travaux de recherche soulignent une tendance à la création de Tiers-lieux par des personnes soucieuses de créer leur propre activité , alors que dans les Tiers-Lieux et réseaux interviewés cette motivation n'est pas évoquée.

Ce biais est sans doute attribuable au fait que les entretiens réalisés ont été sélectionnés parmi une liste de tiers-lieux et réseaux qui représentaient un intérêt particulier au-delà des thématiques retenues (pratique culturelle, système de production, faire ensemble) et avaient déjà une position "solide".

2 - RÉSULTATS DU BENCHMARK A L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

15 entretiens ont été réalisés, en anglais ou dans la langue maternelle des interviewés. Les grilles d'entretien sont accessibles en Annexe 1 et 2.

Une synthèse des entretiens réalisés est présentée ci-dessous, elle recouvre à la fois les enjeux et spécificités des tiers-lieux et des réseaux de tiers-lieux dans les 3 thématiques retenues. Des entretiens ont toutefois été menés auprès de tiers-lieux plus orientés "technologies, développement numérique", car ce type de lieux est aussi en expansion.

L'analyse porte donc sur un petit nombre d'entretiens (15) et présente un biais puisque les organisations retenues sont bien implantées, les réseaux de réseaux sont puissants, étendus à de nombreux pays, comptent beaucoup de membres et fonctionnent depuis un grand nombre d'années. Enfin, l'analyse ne repose pas sur une exhaustivité européenne puisque 9 pays sont représentés plus deux têtes de réseaux européens.

2.1 Liste des entretiens réalisés et leurs spécificités

Les tiers-lieux interviewés sont listés ci-dessous, d'une part avec leurs contacts (qui ne seront pas accessibles dans la synthèse publiée), et d'autre part avec leurs spécificités et le type de relations avec les acteurs publics.

Nom structure	Contact
Biblioteca Espinasse	Alessandro Pirrera, Président de l'association, habitant et chargé d'accueil bénévole info@bibliotecaespinasse.it
CKIOPODKOWA Center of culture and civic initiatives in Podkowa Lesna	Marcin Sliwa, Responsable Coopération internationale www.Ckio.Ckiopodkowa.pl
Ciencia Ulisboa	Subdirector Dr. Margarida Santos-Reis, Faculdade de Ciências da Universidade de Campo Grande, Edifício C5 – 3º Piso 1749-016 Lisboa https://ciencias.ulisboa.pt/en/sustainability-living-lab http://www.redecampussustentavel.pt/sobre/
ENCC	Lucie Perineau Communications and Publications Manager European Network of Cultural Centres Cellebroersstraat 16 B, 1000 Brussels, Belgium

	https://encc.eu
EAS Estonia briefing center (ancien nom : Estonia show room)	EAS https://e-estonia.com/briefing-centre/about-us/ Maris Orav
Freixodomeio	Alfredo Sendim, Propriétaire et gérant https://en.freixodomeio.pt
Liberate Diversity	Secretariat Matthias Lorimer European Coordination Let's Liberate Diversity ! EC-LLD: www.liberatediversity.org
Living Labs in EU	Serge Novaetti Lien internet : https://encc.eu/network/members/plegma https://living-in.eu/
Open Food France	Clémence Berlinger, indépendante pour l'accompagnement de projet agri-ruraux chez CAE Rhizome, membre d'Open Food Network www.openfoodfrance.org
Open Food Monde	Nick Weir Facilitateur communautaire Open Food https://openfoodnetwork.org
Gröna Cluster, réseau Studieförbundet	Nils Lagerroth Communication https://www.studieforamjandet.se/
Third floor Lisboa	Emmanuel Babled Gérant, designer E-mail : info@the3rdfloor.net
Vuollerim	Louise Larsson, habitante activiste https://laplandvuollerim.se/en/
ZeitKultur	Barbara Stumpf, Chef de projet indépendante LAG ZEITKULTUR OSTSTEIRISCHES KERNLAND AT - 82a24 Kaindorf, Hartl 300 WWW.ZEITKULTUR.AT WWW.FACEBOOK.COM/ZEITKULTUR.AT WWW.SLOWTRIPS.EU

Figure 3 : Tableau synthétique des contacts pour les interviews

Tieux-Lieux	Localisation	Présentation succincte	Statut, gouvernance	Lien avec autorités, politiques publiques
La biblioteca Sociale Espinasse	Milan, Italie	Action culturelle gérée par et pour les habitants. Lieu de rencontre informelle pour le quartier (il y en a 200 à Milan) et il y en a dans toute l'Italie	Association qui utilise une propriété communale (appartement), mis à disposition des 5 associés qui habitent l'appartement.	Portage communal, issu de l'initiative de l'Etat de la confiscation des biens à la mafia.
Freixo Do Meio	Foros de Vale Figueira, Portugal (1h de Lisbonne)	La production agricole en agro-écologie (méthode Montado) comme école de la démocratie	Coopérative puis AMAP (a changé le statut de coopérative de producteurs en coopérative de consommateurs)	Mairie hostile, puis les relations se sont améliorées. Souhait que le public participe aux actions pour augmenter le pouvoir d'agir des citoyens
Third Floor	Lisbonne, Portugal	Lieu composé autour d'une entreprise de design+ son département recherche + son espace de co-working+ un espace d'animation autour de l'artisanat d'art à rayonnement international	Privé avec l'objectif de faire revivre l'artisanat haut de gamme portugais et montrer les savoirs faire portugais au grand public	Soutien avec le fond de garantie culturelle, et soutien des actions de communication des pouvoirs publics très appréciée
AS FABRIK	Bibao, Espagne	Lieu dédié aux services de pointe	Lieu piloté par la ville et la société municipale Bilbao Ekintza, en lien très étroit avec l'Université de Mondragon	L'objectif politique est de transformer l'île de Zorrotzaurre en centre névralgique de talents et de connaissances
Estonia Showroom	Tallin, Estonie	Lieu d'accueil et de présentation de l'innovation sur le e-citoyenneté en Estonie et mise en relation avec les entreprises locales	Agence gouvernementale dont le financement est fixe désormais, lié à l'activité.	Crée et financé par l'Etat, porte d'entrée vers d'autres acteurs, dont l'incubateur de Tallin qui est un tiers-lieu orienté création de produits, de services, avec une forte capacité à susciter la créativité
Ckiopodkowa	Mazovje (proche de Varsovie), POLOGNE	Centre culturel en lien avec l'écologie à Mazovje qui est une cité-jardin	Service municipal, dont l'activité perdure même si ce n'est plus une compétence obligatoire	La mission principale reste celle de créer une dynamique locale, une cohésion entre les habitants permettant d'assurer la résilience de la collectivité en cas de guerre ou de crise.
Living Lab Scienca Ulisboa	Lisbonne, Espagne	Un laboratoire d'innovation ouverte permettant à des porteurs de projets à vocation écologique d'expérimenter au sein de l'université. Laboratoire d'innovation qui fait partie d'une coalition de laboratoires similaires dans différentes	Public, l'un des principaux objectifs est de promouvoir le développement durable.	Entièrement financé par le public, mais souhait d'ouvrir aux entreprises, pour améliorer le financement.
Zeitkultur	Harbach, Autriche	Zeitkultur est un laboratoire d'innovation ouverte créé pour favoriser la mise en œuvre d'innovations visant à diversifier l'économie rurale. Réseau de GAL, rural. 200 salariés, GAL en Autriche et + plus de 1500 membres.	GAL (Groupe d'Action Locale). L'objectif du GAL est de constituer des collectif pour mettre en œuvre des projets issus d'initiatives individuelles avec d'autres qui partagent les mêmes problèmes, puis de mobiliser tous les fonds possibles (municipaux, régionaux, nationaux, européens)	En dehors des initiatives individuelles, le ministère est aussi à l'origine de demande pour l'aider à résoudre des problèmes de façon concrète. Le GAL travaille aussi avec des municipalités soit dans une posture de demandeuses soit participant à la mise en œuvre des solutions.
Lieux/réseau local	Localisation de la tête de réseau local	Présentation succincte du réseau et du nombre de lieux / de pays couverts par le réseau	Statut, gouvernance	Lien avec autorités, politiques publiques
Vuollerim	Vuollerim, Suède	Un réseau local de villageois qui abrite des communautés d'habitants et les initiatives qu'ils ont monté ensemble dans une optique de développement local (quincaillerie, hôtel, initiatives touristiques et autres...). Avec un lieu de rencontres "la serre"	Vuollerim est une "entreprise qui appartient au village" : 50 petites entreprises, 50 organisations à but non lucratif, 5 entreprises villageoises dans un village de 800 personnes	Autorités locales hostiles, mais avec le temps les relations se sont apaisées. "Difficile d'être en bon contact avec les autorités municipales puisque nos actions sont là pour pallier à leur inaction", comme par exemple pour éviter la fermeture de l'école.

Réseaux	Localisation de la tête de réseau, ou du contact du	Présentation succincte du réseau et du nombre de lieux / de pays couverts par le réseau	Statut, gouvernance	Lien avec autorités, politiques publiques
Gröna Klustret Nuntorp	Fyrbodal (100km au Nord de Gothenburg), Suède	Tête de réseau de lieux en territoire rural. Ecole ouverte à d'autres activités : rencontres, formation, développement de projets. 18 autres lieux. Activité de formation entre pairs sur la sylviculture, l'agriculture, l'énergie.	Coopérative d'une centaine de membre (agriculteurs, chercheurs, universitaires)	Financement Leader, travaille avec la Commission Européenne. Bonnes relations, influence le réseau éducatif suédois.
Living in EU	Bruxelles, Belgique	Vocation européenne, réseau de pays, villes, habitants, qui souhaitent organiser l'interopérabilité notamment de data-spaces avec les MIM'S.	Groupe de travail européen piloté par Eurocities - Adhésion volontaire, gratuite, en échange d'une implication réelle	Soutenu par la Commission Européenne, dans le cadre du programme "Digital Europe", travaille avec la mission "100 villes climatiquement neutre et intelligentes"
ENCC	Bruxelles, Belgique	27 pays, réseau de réseaux de centres culturels à vocation sociale et plutôt publics mais aussi quelques structures privées. Focus sur la culture en milieu rural ou suburbaine	Organisation à but non lucratif, 3000 membres finaux, coût très modeste des services (50 à 100 €)	Financement européen « Europe Créative » avec un renouvellement des projets de 3 ans à 7 ans
Openfood Network	Stroud, Angleterre, réseau mondial	Open Food Network est un réseau de réseaux international (21 réseaux) d'agriculteurs et acheteurs (institutionnels ou individuels) qui fonctionne à travers une plateforme d'achat vente / communication en open source.	Avec une gouvernance en sociocratie qui fonctionne par cercles d'activité (marketing, prix, communication, événements...) sans hiérarchie, et 9 "directeurs" de chaque collège élus chaque année pour travailler sur la vision, mais sans rôle hiérarchique. Société d'intérêt communautaire.	Il arrive très souvent que les collectivités veuillent aider, car il faut du temps avant qu'un réseau ne soit autosuffisant et comme il faut au moins une personne salariée, chargée d'apporter de nouveaux producteurs au réseau et d'aider aux livraisons, il est important d'avoir leur soutien.
Openfood France (OFF)	Paris, France	Open Food France est un réseau international qui veut mettre en lien direct producteurs et consommateurs, via l'utilisation d'un logiciel open source de vente en ligne.	Fondation pour le développement du logiciel. OFF est basé sur un modèle associatif avec un bureau permanent, sans président, qui souhaite se transformer en coopérative pour que le logiciel se développe avec ses membres.	La Région Ile-de-France subventionne le projet, qui salarie 2 personnes à temps partiel. Travaille avec la Nièvre sur les circuits courts et usages du numérique en Ile de France et avec la Mairie de Paris pour réaliser une cartographie des circuits courts.
Let's Liberate	Belgique, Italie	Reseau de 17 reseaux, regroupant 4 associations : scottish crofting federation (RU), semences paysannes (FR), Pro Specie Rara (Suisse) et Red de Semillas (Es). 12 pays. Le principal objectif est de produire et échanger des semences et d'échanger des bonnes pratiques agricoles pour ramener de la diversité dans les systèmes alimentaires d'une manière socialement et économiquement durable.	6 représentants des associations. Fonctionne avec une Plateforme d'échange de semences et d'échange de bonnes pratiques entre agriculteurs	Soutenus en s'insérant dans des projets européens, par l'académie de la banque des semences et le dispositif Erasmus. Des membres peuvent faire du lobbying mais pas le réseau lui-même.

Figure 4 : Tableau synthétique des caractéristiques des tiers-lieux et réseaux interviewés

3 - ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DES TIERS-LIEUX

3.1 Des invariants pour les tiers-lieux et leurs réseaux

3.1.1 Lieux physiques, lieux « plateformes », lieux changeants

Les tiers-lieux comptent tous un lieu physique, qui permet d'organiser leurs activités, d'accueillir toutes les parties prenantes du tiers-lieu. Chaque tiers-lieu rencontré à un lieu spécifique adapté aux activités (une ferme pour les associations paysannes, deux étages de bureaux pour le tiers lieu de design etc.) En revanche, les réseaux de tiers-lieux ont rarement un lieu physique dédié. Quand il en existe, c'est un lieu à vocation pratique uniquement, qui peut-être changeant au gré du projet (Vuollerim). Dans ce cas, il est aussi convivial, au plus près du terrain (un entrepôt de semences, un centre culturel...)

Le lieu de type « plateforme numérique » est aussi un invariant de beaucoup de tiers-lieu et réseaux :

Cette plateforme permet des relations à géométrie variable, le peer-to-peer, la relation directe entre membres, entre bénévoles, mais aussi la relation entre communautés, avec les clients éventuels et toutes autres parties prenantes (plateforme de mise en relation producteurs / consommateurs - Open Food, Freixo), plateforme de support de formation (Gröna, let's liberate...). Ceci est un invariant fort.

C'est un élément très structurant et fédérateur de l'organisation en tiers-lieu, ou en réseau de tiers-lieux. Un animateur salarié est indispensable pour animer cette « plateforme ».

3.1.2 Plus qu'un lieu : une dynamique communautaire – community-empowerment

Le « faire ensemble » prédomine, plus que l'aspect politique, le lobbying ou simplement le fait de réfléchir ensemble. Faire ensemble de façon concrète, avec des projets qui partent du terrain, car ceux qui rencontrent les problèmes sont aussi les mieux à même de les résoudre.

3.1.2.1 Les actions qui existent sont généralement de plusieurs types :

Les actions communes à tous :

- Retours d'expériences
- Commissions de travail, de deux types en parallèle :
 - Sur le sujet de la communauté
 - Sur les conditions de travail de la communauté (statut, recherche de financement, auto-organisation,).
- Des organisations qui tendent vers la sociocratie
- Des groupes d'action, des communautés locales qui font et qui aident à faire
- De la recherche de financement

Les actions spécifiques :

- Des outils communs : des kits, des formations (Grona Kluster, Liberate, Living EU, ENCC)
- Formation en peer to peer (freixo, third floor, Grona Kluster, Open food, Zeitkultur, Liberate Diversity)
- Transmission entre citoyens (plus que formateurs ou consultants), (Open food, Living lab, Freixo)
- Visites de terrain (Freixo, Grona Kluster, Open food, Liberate diversity)
- Forums de discussion sur un réseau social (Slak pour Openfood par exemple) (tous)

Le fonctionnement collectif est la clé du succès des tiers-lieux et des réseaux de tiers-lieux.

3.1.2.2 Les invariants de gouvernance

- **De l'individuel vers le collectif**

L'un des mandats des tiers lieux et des réseaux de tiers lieux est même spécifiquement de tirer de problématiques au départ individuelles des enjeux collectifs, d'étendre la problématique individuelle présentée au départ à d'autres organisations ou à d'autres individus : Ckiopodkowa étend des demandes de parents à tous les enfants ; Freixo à d'autres fermes ; Vuolerim à d'autres habitants, Open Food à d'autres collectifs ; voire à d'autres entreprises ou d'autres parties prenantes (Zeitkultur LAG) pour donner de l'ampleur à la réponse apportée et pour passer d'une logique individuelle à des enjeux collectifs.

- **Un réseau « d'achipels »**

Localement, les groupes d'acteurs de tiers-lieux, sont relativement modestes, mais très fortement insérés dans des écosystèmes plus larges. Ils sont tous intégrés dans des réseaux à une échelle supra locale, nationale ou européenne. Ils appartiennent, in-fine, à un écosystème européen, voire international par liens successifs. Leur réseau est donc pour une part « hors sol » au sens de l'économie d'archipel développée par Pierre Veltz (des relations qui "passent au-dessus" des territoires limitrophes pour relier des lieux éloignés géographiquement entre eux).

- **« D'accord pour faire, et c'est tout »**

L'ensemble tiers-lieux et réseaux appartenant au même réseau assument délibérément de ne pas partager tout et en particulier les mêmes orientations vis-à-vis des autorités, chacun étant dans le « faire » localement avec des modalités locales spécifiques, plutôt que dans la réflexion ou le lobbying. Les stratégies de développement sont spécifiques localement. A ce titre Liberate Diversity de même que Grona Kluster, Freixo, Vuellerim ou Zeitkultur ont choisi de renoncer au lobbying européen ou même régional ou local car cela implique une "ligne" ou une "doctrine commune" et un accord explicite sur les relations avec les autorités comme le font au contraire Living EU, Open food, ENCC pour qui c'est constitutif de leur ADN.

3.1.3 Dynamique entrepreneuriale forte et valeurs transcendantales

- **Un modèle économique robuste**

Ce qui caractérise tous les Tiers-lieux, c'est leur dimension entrepreneuriale très forte, leurs capacités à créer leur propre modèle économique, selon des formes alternatives au capitalisme, mais qui en utilisent les outils. La création de valeurs sociétales, environnementales, est au cœur de leur motivations et de leurs actions même si dans plus de la moitié des cas étudiés elle est également assortie d'une création de valeur économique (Freixo, Third Floor, Vuollerim, Grona Kluster, Living EU, Zeitkultur, Open food).

- **Des valeurs transcendantales nécessaires à leur réussite**

- Apprendre tout au long de la vie ;
- Un choix individuel fort pour faire « tiers-lieu » : être une contribution en action à la société qu'on appelle de ses vœux ;
- Être responsable individuellement dans le collectif ;
- Renouveler la démocratie directe par l'implication individuelle dans le « faire » : la démocratie comme conséquence d'une implication directe des citoyens dans des actions concrètes où leur responsabilité est engagée.

3.2 Les politiques publiques souhaitées par les tiers-lieux

3.2.1 Côté financements

La question des financements publics apparaît complexe pour tous.

Les appels à projets sont appréciés pour le renforcement des moyens financiers, ils sont intéressants pour la mise en réseau, mais tous déplorent plusieurs aspects :

- Ils n'apportent pas beaucoup au projet lorsqu'ils sont orientés, dédiés à certaines actions nouvelles ;
- Ils ne sont souvent pas pérennes ;
- Ils génèrent la rédaction de rapports et le financement de salariés dédiés à cela, alors que la vocation d'un tiers lieu est de "faire" ; les rapports sont un prétexte pour conserver une part de financement et les affecter à des actions réellement utiles.

Tous les tiers-lieux interviewés revendiquent à la fois un besoin de liberté d'agir et un besoin de financement public pérenne.

Bien sûr, tous ceux qui revendiquent de la création de valeur économique (en plus des valeurs sociales / environnementales) veulent créer un modèle économique indépendant, c'est une condition de leur réussite (Open food, Freixo, Vuollerim, Grona Kluster, Zeitkultur). Mais ils revendiquent également le besoin de financement public : soit en investissement (tous) ; soit au démarrage des projets (Zeitkultur, Vuollerim) ; soit en rétribution de services publics - comme la délégation d'un service public (Open food, Liberate diversity). Pour d'autres, les financements sont les bienvenus seulement pour l'organisation d'actions ponctuelles (Third Floor, Freixo) afin de ne pas "déresponsabiliser" les membres. Pour éviter cela, il serait souhaitable d'avoir des appels à projets pour des actions existantes et des financements directs basés sur les résultats, qui ne se substituent pas au modèle économique de base du Tiers-lieux.

Il y a aussi des souhaits exprimés de financements plus « libres », moins fléchés sur certaines actions et désintéressés, qui permettraient aux tiers-lieux de conforter leurs activités variées. Les financements en investissement sont aussi souhaitables au-delà de ceux qui peuvent exister au démarrage, afin d'assurer l'équipement, l'aménagement des locaux. La mise à disposition de locaux par la collectivité peut être aussi une bonne opportunité, car les deux postes de coûts principaux sont l'animation et le loyer.

Les tiers-lieux expriment aussi le besoin de ne plus être dépendants des changements politiques de l'exécutif local, car cela leur fait perdre beaucoup de temps, pour souvent revenir à une situation proche de l'initiale, après moult discussions.

Tous soulignent la part importante de temps et d'énergie consacrée à chercher les financements. Zeitskultur indique faire « les tâches administratives en temps masqué », pour ne pas inquiéter les collectivités locales avec qui les tiers-lieux doivent rester "simples et faciles" dans la communication et ne pas impliquer les acteurs publics dans les coulisses, pour rester focalisés, avec eux, sur le service concret rendu.

3.2.2 Côté stratégie

Les tiers-lieux expriment aussi que l'apport des politiques publiques est opportun s'il soutient les structures existantes, plutôt que d'encourager, à priori, la création de nouvelles structures, même si les deux objectifs peuvent être complémentaires, in-fine.

Ils souhaitent aussi la reconnaissance de la prise en charge des missions de services publics (médiation numérique, sensibilisation des publics à diverses thématiques, convivialité, apaisement des tensions locales, résilience ...). La question se pose de l'évolution de leur statut pour acquérir cette reconnaissance.

Par définition isolés et de petite taille les tiers lieux interviewés souhaiteraient qu'un « guichet » de défense des intérêts des tiers-Lieux existe, un espace qui centraliserait la parole des tiers-lieux, à l'image de France Tiers Lieux mais peut être déclinés selon les spécificités locales pour mieux coller aux besoins. En effet, bien qu'atomisés, ils rencontrent des problématiques communes et leur statut ne leur permet pas d'être représentés dans une confédération générale (comme pour les PME), alors qu'ils ont des problématiques communes qui ne trouvent pas à s'exprimer (et ne peuvent donc pas être résolus).

L'attente est forte concernant le soutien des actions d'animation, des actions de formations entre pairs, ou encore pour favoriser le développement local, pour aider à pérenniser le modèle économique. L'accès à la 5G ou à une bonne connexion filaire est aussi un besoin fondamental pour le bon fonctionnement des tiers-lieux.

Enfin, ils souhaiteraient une évaluation neutre, qui ne juge pas les objectifs, et qui s'inscrit dans la confiance, afin de donner plus de visibilité aux actions qu'ils réalisent.

3.2.3 Des postures différentes face aux pouvoirs publics

Dans les rapports avec les pouvoirs publics il semble apparaître une sorte de ligne de fracture imparfaite de type girardin versus jacobin, pays du nord (qui recouvrent peut-être partiellement la géographie de "l'Éthique du protestantisme" de Max Weber versus pays du sud et Europe de l'Est.

→ Groupe 1 :

Espagne, Italie, France, Pologne : on sent pointer une revendication plus forte de financement publics, pour des actions de "délégation de services publics", avec des salariés en CDI ou encore des fonctionnaires. Il y a une plus grande acceptation des logiques top/down et des modalités de financement en contrepartie de production de rapports, même si cela ne paraît pas un modèle idéal et peut freiner les activités. On identifie néanmoins une certaine aversion au risque justifiant qu'ils

s'accommodent de cet arrangement même s'il n'est pas idéal (Biblioteca sociale, E-Estonia, Ckiopodkowa, ENCC). En revanche le modèle en question est tempéré par l'idée de co construction avec les pouvoirs publics (Third Floor, Ckiopodkowa, ENCC)

→ Groupe 2 :

Autriche, Suède, Allemagne et Portugal : la situation est plus fédéraliste ; les tiers-lieux font et apportent des réponses très pragmatiques, ils ne font pas de rapports. Le ministère leur demande "juste" de trouver des solutions ; Une partie des salariés se rétribuent sur la réussite du projet (Zeitkultur, Vuollerim, Grona Kluster, Open food, Freixo). En Autriche, le tiers-lieu étudié (Zeitkultur) bénéficie de financements publics mais revendique un mix de financements privés différents à chaque projet, selon les problèmes qu'ils veulent résoudre.

Dans le groupe 2, et pour les établissements interviewés il y a la recherche de réponses locales et les réseaux remettent du lien dans et entre les tiers-lieux, voire entre des organismes de statuts différents (start up, citoyens, associations, fermes, entreprises, établissements d'enseignement, artisans etc..) pour étendre la réponse et lui donner un caractère plus général.

Nous ne sommes pas dans une logique républicaine, descendante, avec une réponse unique sur tout le territoire. La question vient soit des pouvoirs publics soit du terrain (Zeitkultur), mais la réponse vient toujours du terrain et elle consiste à "faire", plutôt qu'à écrire un rapport qui remontera à l'institution. La réponse étant plutôt locale, le réseau de tiers-lieux cherchera à l'étendre géographiquement ou à des groupes proches, mais il n'y aura pas de coordination des réponses locales pour une uniformisation : la logique républicaine et la mission de cohésion territoriale n'est pas assurée directement. En revanche les réseaux de tiers lieux vont faire des retours d'expérience pour s'inspirer mutuellement et éventuellement permettre aux pouvoirs publics de favoriser le développement de bonnes pratiques ailleurs.

Dans les pays du Nord, les tiers lieux ne financent qu'1-2 salariés seulement et les autres sont des auto-entrepreneurs qui se rémunèrent avec les projets : cela induit une responsabilité ; donc la relation se fait différemment entre les porteurs de projets et les autorités locales, car les chargés de mission des tiers lieux sont aussi parties prenantes et leurs revenus dépendent de la réussite du projet (Zeitkultur, Open food, Vuollerim, Gröna Kluster).

Quand un réseau de tiers lieu ou un tiers lieu s'engage dans un projet européen, il reçoit un financement en contrepartie de la rédaction d'un travail de recherche ou de benchmark ou d'une étude, matérialisée par un rapport. Les interlocuteurs rencontrés considèrent que la réalisation de cette étude n'apporte en soi pas de valeur ajoutée, il s'agit d'une contrepartie pour recevoir un financement mais cette contrepartie n'apporte pas de valeur ajoutée pour eux. En revanche, les projets européens devant rassembler par nature des partenaires de plusieurs pays européens, les liens tissés à l'occasion de ces études sont considérés comme ayant une grande valeur. Dans les pays nordiques, les tiers-lieux préfèrent utiliser des programmes comme LEADER dans lesquels il n'y a pas de rapports à rédiger.

Il y a un intérêt à redéfinir les contours des politiques nationales : face à l'urgence climatique, les rapports ne servent à rien, alors que les solutions concrètes qui sont mises en place maintenant, opérationnellement, apportent des premiers résultats tangibles.

La tête de réseau joue parfois le rôle de plaidoyer pour faire remonter des revendications collectives.

4 - RECOMMANDATIONS POUR LES FUTURES POLITIQUES PUBLIQUES

4.1 De nouvelles postures souhaitables

Accepter de sortir de la logique descendante : les tiers-lieux préféreraient sortir d'une réponse nationale, conçue au sommet de l'Etat, qui s'applique partout de la même manière, grâce aux relais de l'Etat dans les territoires.

Le ministère pourrait plutôt accepter de jouer le rôle de fédérateur, et :

- Sacraliser la mission d'intérêt général (financements pérennes revendiqués par tous) ;
- Le fonctionnement entre pairs, en faisant différemment et en innovant ;
- Considérer que "ceux qui subissent les problèmes" sont les mieux à même de les résoudre localement.

Il serait alors nécessaire de sortir d'une logique nationale, "un problème = une réponse unique sur tout le territoire, impulsée par l'Etat et répliquée de la même façon partout par les autorités déconcentrées", pour entrer dans une logique d'auto-responsabilité, pragmatique, avec des solutions au cas par cas : "Je compte sur vous en cas de crise" : la responsabilité est distribuée ; il y a décentralisation et déconcentration de la réponse.

Le ministère, ou l'autorité locale expose un problème collectif, du type « On a besoin de créer du lien social pour que personne ne soit laissé de côté ; On a besoin de relais locaux adaptables ».

C'est le cas par exemple pour :

- Accueillir les migrants ukrainiens pour leur apprendre le polonais : *"Nous avons été centre de ressources pour eux de façon indirecte en collectant et redistribuant les vêtements et la nourriture, en organisant des activités pour leurs enfants. Maintenant ils sont tous au travail ou à l'école et n'ont plus besoin de nous. La culture est « un prétexte »" (Ckiopodkowa).*
- Favoriser le retour des élèves vers les métiers manuels : *« Le ministère a formulé sa demande : je n'arrive pas à recruter dans les métiers manuels, c'est un problème récurrent ».* Le collectif fabrique 25 boîtes mobiles qui contiennent tous les outils pour "faire", et ils sont emmenés auprès des élèves ou auprès des chômeurs afin qu'ils puissent les utiliser, avec l'assistance d'un professionnel. C'est un des 25 projets annuels financés, que le Groupement d'Action Locale Zeitkultur porte en Autriche rurale

4.2 Une modèle économique hybride

Ce qui semble prometteur, c'est un modèle économique qui repose sur des financements hybrides (publics, privés) qui assure que le collectif se paie ou se rembourse en générant des financements lorsque le projet (fini par) fonctionner (Vuollerim, Zeitkultur, Open Food, Freixo) ;

Ce modèle est associé à un côté très appliqué dans l'usage des fonds publics, ainsi que pour le rôle des citoyens et des starts-up qui font ensemble, mais uniquement pour répondre à une crise / un défi.

Dans le cas de Zeitkultur le financement est partiellement assuré par l'Europe et les municipalités, mais aussi par les start-up. A la demande d'une entreprise ou d'un particulier qui vient chercher des fonds européens, le Tiers-Lieu étend le projet pour adresser un enjeu collectif.

Les financements dépendent des projets proposés et mobilisent selon le cas des fonds européens et municipaux, mais aussi des fonds d'entreprises, puis en concevant et en réalisant des solutions pratiques avec les parties prenantes (start-up, citoyens, entreprises) ils génèrent aussi des revenus marchands

L'initiative d'ENCC est particulièrement intéressante, car un modèle économique pérenne peut émerger autour des communs de données, avec une part de mutualisation de moyens techniques, comme c'est aussi le cas avec le réseau Open food. En effet, chez Open food, la plateforme qui permet la commercialisation et l'achat des produits est mutualisée, elle est maintenue par 13 personnes et ensuite des "hub" locaux d'agriculteurs s'organisent, chacun étant susceptible de faire de petits profits.

Ce modèle de développement économique implique souvent du bénévolat, il peut donc avoir aussi un effet positif, social, d'insertion.

4.3 Des signaux faibles”, ou caractéristiques nouvelles à prendre en considération

Quelques « signaux faibles » sont apparus au fil de l'analyse. Ils sont synthétisés ici, car ils pourraient permettre d'orienter les soutiens aux Tiers-Lieux, à l'avenir.

La fonction de résilience des Tiers-Lieux face aux crises

Quelle que soit l'activité soutenue, que ce soit le culturel ou l'entrepreneuriat, c'est un "prétexte" : l'enjeu est de créer une communauté qui a appris à travailler ensemble / ou à partager avant que la crise ne se produise, pour être opérationnelle à la prochaine crise, de plus ou moins grande ampleur. C'est une caractéristique que l'on a retrouvée dans toutes les structures interviewées.

Parmi les crises, c'est la crise climatique qui est la plus présente dans les esprits, même si la crise sanitaire est très présente aussi, comme cela a été le cas pour le Tiers-Lieux de Ckiopodkowa en Pologne, qui a eu une action forte pour maintenir le lien social.

Des modes de gouvernance qui responsabilisent

Le passage d'un mode de gouvernance à un autre pour une plus grande responsabilisation des membres : passer d'une coopérative d'acheteurs (AMAP) à une coopérative de producteurs, avec des collèges de producteurs, de consommateurs et des partenaires associés entraîne plus de responsabilité individuelle et une meilleure école de la démocratie autour de décisions pratiques (Freixo, Open food, liberate diversity).

Être soutenu financièrement sur des résultats, plutôt qu'a priori

- Les politiques publiques pourraient se concentrer sur l'émergence de conditions pour augmenter le pouvoir d'action des citoyens, la confiance et l'éducation tout au long de la vie. Il pourrait y avoir des financements, mais liés aux résultats (financer des actions de politiques publiques).
- Porter un regard nouveau sur les tiers lieux de production haut-de-gamme, innovante et en lien avec l'étranger (Third Floor, Lisbonne) : intéressant et peu courante dans les tiers-lieux, ce mode

de fonctionnement est pourtant adapté au fonctionnement en Tiers-Lieu (marché de niche, préservation des savoir-faire), et pourrait à l'avenir se développer plus largement. L'animation sert à partager des pratiques, des savoir-faire entre artisans dans une logique non concurrentielle. Dans ce cas, le Tiers lieu est ouvert au public local pour montrer et faire partager, mais la communauté elle-même est transnationale (une communauté "d'archipel"). On est dans la coopération (la coopération et la compétition)

- Dans un autre registre, celui des technologies numériques au sens large, le Tiers-Lieux de Bilbao, ou encore l'incubateur de Tallin en Estonie, plus anciens, ont des similitudes fortes pour favoriser le développement économique, le passage d'une idée à sa réalisation avec la création de nouvelles entreprises. Associer entrepreneurs, étudiants, chercheurs, soutiens publics, usagers, est un fondement qui apporte des résultats concrets.

La production de savoirs entre pairs, gage de neutralité

- La production de savoirs entre pairs entraîne une auto-formation des membres, qui de fait échappe aux processus de « biais d'agenda » (par les politiques ou les industriels même si la création de nouveaux contenus/parcours de formations peut en retour alimenter les cursus universitaires classiques (AS Fabrik, Bilbao). L'auto-organisation des réseaux des écoles d'auto-formation entre pairs de Gröna Klustret Nuntorp (réseau Studiefremdet, Suède) et l'organisation coopérative en place est plus neutre : Désormais il n'y a plus de consultant qui vendent des engrais en même temps que d'apporter des conseils, ni de formateurs issus du ministère qui cherche à "vendre" la politique nationale.

La capacité d'auto-organisation des habitants

- A Vuollerim, les habitants se sont organisés pour auto-gérer un magasin qui fermait, puis un hôtel, ... Ce type de fonctionnement se développe de plus en plus dans divers pays, dont le nôtre, avec la reprise d'usines notamment. On est dans une logique de développement économique local via les habitants pour pallier la désertification (zones isolées), avec l'idée de solutions locales et pratiques à un problème qui concerne les habitants au premier chef.
- Il est intéressant de noter, dans la logique "entrepreneuriale" que les heures de bénévolat sont recensées, puis payées, lorsque le projet devient profitable. La relation à l'argent est décomplexée : on est dans un modèle économique alternatif mais pour beaucoup la création de valeur économique (en plus des autres valeurs, sociétales et environnementales) et assumé (Zeitkultur, third floor, Freixo, Vuollerim, Grona kluster, Open food, Liberate Diversity).

Reconnaître que celui qui fait est légitime

- Reconnaître que celui qui eut une bonne idée de solutions à mettre en oeuvre,
- Et accepter que la solution puisse être bottom up, charge au ministère de favoriser l'éclosion d'initiatives sur tout le territoire quitte à ce que la réponse locale soit différente (et ne colle pas au modèle républicain d'uniformisation des réponses sur tout le territoire).

Produire des biens communs : enjeu de souveraineté

- Qu'il s'agisse de produire des semences alternatives au semences du marché (Liberate diversity), de produire une alimentation localement (freixo de Meio, Open Food) ou de compter sur ses voisins en cas de coup dur (Ckiopodkowa), ou pour créer une dynamique économique locale (Vuollerim), de compter sur ses pairs pour apprendre (Gröna) ou pour partager des pratiques artisanales (Third Floor) l'enjeu est toujours celui de la souveraineté.

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Siège social : Cité des mobilités - 25 avenue François Mitterrand - CS 92 803 - 69674 Bron Cedex -

Tél. : +33 (0)4 72 14 30 30 – www.cerema.fr

- Dans un autre registre, tout aussi important en termes de souveraineté, le Réseau des centres européens pour la culture et la communication ENCC a la volonté de développer à grande échelle des data spaces et de promouvoir leur adoption par les villes et le marché européen. Cette initiative a un mérite certain à exister, car sur ce sujet, la seule manifestation unanime du marché, c'est d'organiser une concurrence féroce, au détriment de la création de biens communs et de la résilience d'un système de partage de données à grande échelle entre data-spaces. Par ailleurs, ces membres, à juste titre, constatent que les projets se font dans les métropoles alors que l'ensemble des 85 000 communes européennes est pourtant à prendre en considération.

CONCLUSION

Cette première exploration aura permis de dégager des tendances. Faire Tiers-Lieux en Europe aujourd'hui, c'est d'abord faire ensemble, se regrouper autour d'un besoin, d'une volonté de répondre à une problématique personnelle puis collective, en partageant les mêmes objectifs. C'est aussi développer des valeurs transcendantes, comme apprendre tout au long de la vie, être une contribution en action à la société, être responsable individuellement dans le collectif, ou encore renouveler la démocratie par l'implication individuelle. En conséquence, les Tiers-Lieux donnent une réponse locale, donc différenciée, à un enjeu souvent global.

Faire Tiers-lieu, c'est aussi incarner une dynamique entrepreneuriale forte, au service de causes sociales, environnementales, en partant des problématiques du terrain et en trouvant des solutions pour les résoudre. L'action concrète, sur le terrain, donnant de bien meilleurs résultats que l'écriture de rapports qui tentent de justifier l'action. En conséquence les Tiers Lieux donnent une réponse locale à un enjeux souvent global.

La forme des tiers-lieux est multiples, au-delà du lieu physique qui leur est nécessaire, les liens entretenus pas l'usage de plateformes numériques sont fondamentaux et soudent le collectif. Les réseaux sont rarement dotés de lieu physiques, mais maintiennent une relation forte grâce aux outils numériques, entre les personnes qui peuvent être disséminés à travers une région, un pays, ou entre de multiples pays. Enchâssés dans des relations « d'archipel », les réseaux de Tiers-Lieux peuvent ainsi avoir peu de liens avec leur environnement immédiat et avec les autorités locales.

Des souhaits sont exprimés régulièrement par les Tiers-Lieux, comme le besoin de liberté dans l'usage de financements, et leur pérennité, tout comme être reconnus et soutenus par les autorités locales pour les actions menées effectivement sur le terrain, qui recouvrent des missions d'intérêt général et aussi des missions de services publics. Ils évoquent aussi l'intérêt de redéfinir les contours des politiques nationales, face à l'urgence climatique, les solutions concrètes venant du terrain servent immédiatement. De ce fait les solutions développées peuvent ne pas être identiques sur tout le territoire national.

Les Tiers-lieux souhaiteraient aussi plus d'objectivité dans leur évaluation, et être dans une relation de confiance sur la durée avec les autorités locales, indépendamment des alternances politiques.

L'observation et la contribution à la dynamique des Tiers-Lieux représentent une réelle plus-value pour l'ensemble des parties prenantes de la société car leurs modes de fonctionnement qui tend vers la sociocratie, leur gouvernance qui est souvent basée sur la responsabilisation de chacun des membres, leur capacité à fédérer de multiples acteurs autour d'un projet, leur capacité à créer de nouveaux modèles économiques est une source inspirante pour répondre aux défis sociétaux qui nous incombent.

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les interlocuteurs qui ont bien voulu donner de leur temps et de leur énergie pour nous éclairer, notamment Enrica Borsari, Luis Berasategi, Nils Lagerroth, Margarida Santos-Reis, Lucie Perineau, Federico Plantera, Alfredo Sendim, Matthias Lorimer, Emmanuel Babled, Frederic Lecoin, Barbara Stumpf, Wolfgang Berger, Nick Weir, Clémence Berlinger, Alessandro Pirrerà.

5 TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Modèle économique et modes de gestion en France.....	8
Figure 2 : Diversité des acteurs mobilisés par les tiers-lieux.....	9
Figure 3 : Tableau synthétique des contacts pour les interviews	18
Figure 4 : Tableau synthétique des caractéristiques des tiers-lieux interviewés.....	20
Figure 5 : Carte de la localisation des entretiens réalisés	22

6 TABLE DES SYNTHÈSES DES ENTRETIENS

Annexe 1 : Entretien n°1 :	Tiers-Lieu, Biblioteca sociale communale Espinasse, Italie
Annexe 2 : Entretien n°2 :	Tiers-Lieu, Freixo Do Meio, Portugal
Annexe 3 : Entretien n°3 :	Tiers-Lieu : Third Floor, Lisbonne, Portugal
Annexe 4 : Entretien n°4 :	Tiers-Lieu : AS Fabrik, Bilbao, Espagne
Annexe 5 : Entretien n°5 :	Tiers-Lieu : E-Estonia showroom, Estonie
Annexe 6 : Entretien n°6 :	Tiers-Lieu : Ckiopodkowa, Pologne
Annexe 7 : Entretien n°7 :	Tiers-Lieu : Living Lab Scienca Ulisboa, Espagne
Annexe 8 : Entretien n°8 :	Tiers-Lieu : Vuollerim, Suède
Annexe 9 : Entretien n°9 :	Tête de réseau : Grona Kluster, réseau Studiefamjedet, Suède
Annexe 10 : Entretien n°10 :	Tête de réseau : Living EU, Belgique
Annexe 11 : Entretien n°11 :	Tête de réseau : ENCC, Belgique
Annexe 12 : Entretien n°12 :	Tête de réseau : Open food, Royaume Uni
Annexe 13 : Entretien n°13 :	Tête de réseau : Open Food, France
Annexe 14 : Entretien n°14 :	Tête de réseau : Zeitkultur, Autriche
Annexe 15 : Entretien n°15 :	Tête de réseau : Liberate Diversity, Italie, France.
Annexe 16 :	GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES TÊTES DE RÉSEAUX DE TIERS-LIEUX
Annexe 17 :	GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES TIERS-LIEUX

A retrouver dans le document : ANNEXE - SYNTHÈSE DES 15 ENTRETIENS RÉALISÉS



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN